

LES ENVAHISSEURS: ROBERTCHAPUIS PASSE DES AVEUX COMPLETS...

Il est urgent de reconstituer à l'échelle de la rue, du quartier ou du grand ensemble, le tissu social où l'homme puisse épanouir les besoins de sa personnalité. Des centres d'intérêt et de culture sont à créer ou à développer au niveau des communautés, dans ces diverses formes d'associations, ces cercles de loisirs, ces lieux de rassemblement, ces rencontres communautaires où chacun, échappant à l'isolement, recréera des rapports fraternels.

PAUL VI (1974).

SIXIÈME PARTIE: LA C.F.D.T. POUR QUOI FAIRE?

C'est un plaisir de goûter l'aisance avec laquelle Chapuis manie l'à-peu-près et l'art de la litote. Décidément il a eu de bons maîtres.

DE L'HISTOIRE APPROXIMATIVE:

L'itinéraire que nous venons de parcourir à sa suite (*) ne pouvait qu'aboutir à un plaidoyer en faveur de la C.F.D.T. Nous n'y coupons pas.

On peut falsifier l'histoire en faisant semblant de l'examiner du point de vue de Sirius; Chapuis sait le faire: *«il n'y a pas que la droite pour confondre anti-impérialisme et pro-soviétisme. Ces termes paraissent aussi difficiles à dissocier pour la direction de la C.G.T. qui se conforme à la stratégie «communiste» d'appui à l'Union soviétique, que pour celle de Force Ouvrière qui par anti-soviétisme et au nom de la liberté, appuyé l'impérialisme américain à travers le monde» (1).*

C'est un peu trop facile d'effacer ainsi les raisons concrètes de la scission. Avec Chapuis, nous devons avoir le même âge à quelques mois près. A cette époque où il allait à l'école confessionnelle et lisait *«jusqu'à la dernière ligne les Cahiers du Père de Foucauld» (2)*, je découvrais l'espoir de nos camarades de la C.N.T. et de la F.A.I. réfugiés dans le sud-ouest et commençais à traîner mes culottes courtes dans les meetings syndicaux. Pour la connaissance des mobiles profonds du mouvement ouvrier, c'est une meilleure école que la fréquentation des sacristies.

La mainmise de l'appareil du P.C. sur la C.G.T. se faisait de plus en plus pesante et j'ai le souvenir précis - au cours de la grève des postiers de juillet-août 1946 qui fut un des moments cruciaux du processus de scission - d'un militant communiste (un dénommé Mazon, député dix ans plus tard) représentant le bureau de l'union départementale C.G.T. de la Gironde qui, le mardi 30 juillet après-midi, cherchait à ameuter la population contre les grévistes. Il y allait déjà de l'intérêt général.

Sans aller aussi loin que lui dans l'élision historique, certains amis politiques de Chapuis - il semble bien que Jacques Julliard et Edmond Maire en soient - se gardent prudemment de démentir que la scission fut surtout liée aux «grèves Molotov» de l'automne 47: *«La scission de Force Ouvrière à la fin de 1947, devait d'ailleurs la renforcer (la C.F.T.C.) dans la conviction qu'elle avait agi sagement, et que la coexistence de communistes et de non-communistes au sein d'une même confédération, dans le contexte de la guerre froide, était décidément bien difficile» (3).*

Or, c'est à partir de 1946 que les pans entiers de la C.G.T. ont commencé à la quitter et cela n'avait

(*) L'Anarcho-Syndicaliste. n° 9 à 13, octobre 76 à février 1977.

(1) Chapuis, op. cit., p. 154. (2) Ibid., p. 14.

(3) Edmond Maire et Jacques Julliard, *La C.F.D.T. d'aujourd'hui*, Seuil, 1975, p. 120.

strictement rien à voir avec la guerre froide, mais relevait uniquement de la défense des intérêts de classe des travailleurs.

Le regroupement, principalement autour de *Force Ouvrière*, a eu lieu entre fin 1947 et début 1948, effectivement dans les premiers mois de la guerre froide. Mais alors que la scission gagnait l'internationale et que la C.I.S.L. se détachait de la F.S.M., la plupart des membres du groupe «Reconstruction» au sein de la C.F.T.C. - ceux qui sont à l'origine de la prétendue déconfessionnalisation - s'inquiétaient fort peu du risque «*d'appuyer l'impérialisme américain à travers le monde*» puisqu'ils étaient partisans de l'affiliation de la C.F.T.C. à la C.I.S.L.: «*Tandis que les majoritaires sont favorables à son maintien dans la C.I.S.C., les minoritaires militent au contraire pour l'adhésion à la C.I.S.L., nouvellement fondée par les principaux syndicats européens d'obédience socialiste et les syndicats américains*» (4).

Chapuis voudrait-il laisser entendre que lui et ses amis d'aujourd'hui appartiennent au camp des purs, et qu'aux purs tout est pur? Cela nous promet bien du plaisir.

LES INTENTIONS AVOUÉES:

Dès les premiers temps du développement du capitalisme il est apparu que la défense des intérêts de classe des travailleurs présentait une certaine incompatibilité avec l'Eglise. René Rémond - président du *Centre Catholique des Intellectuels Français* - déclare clairement: «*...la classe ouvrière n'a jamais été chrétienne: elle s'est constituée en dehors de l'Eglise*» (5). La franchise d'une telle formulation ne doit pas satisfaire Chapuis puisqu'il préfère écrire: «*Le monde ouvrier est extérieur à la société catholique*» (6). Cela lui évite de reconnaître que la société catholique est extérieure au monde ouvrier.

Mais il existe des travailleurs, des exploités, qui sont aussi chrétiens. Julliard et Maire essayent de montrer que ceux qui, dès la fin du XIX^{ème} siècle, ont choisi de fonder des «*syndicats de catholiques*» (7) ont refusé la structure corporatiste préconisée par de Mun et Harmel.

Leur thèse est que la C.F.T.C., d'abord organisation confessionnelle «*dont les statuts font explicitement référence à la doctrine sociale de l'Eglise*» (8) et dont le bureau confédéral est assisté «*d'un comité théologique, présidé par un ecclésiastique*» (8) est devenue «*un confluent de traditions*» (9) par «*une double greffe, sociale-démocrate et syndicaliste révolutionnaire, sur un vieux fond de christianisme social*» (10).

En première lecture leur exposé semble convaincant. On peut admettre en effet que la logique de la lutte des classes conduise des travailleurs, partant d'une tradition absolument étrangère au mouvement ouvrier, à s'intégrer à ce dernier par le développement de leur conscience de classe au cours du combat permanent contre l'exploitation. Les organisations de classe historiques comptent parmi leurs adhérents et leurs militants des travailleurs qui ont suivi cette voie.

Et Vidalenc écrivait des militants de la C.F.T.C. de l'entre deux guerres: «*...s'ils croient en une puissance divine et en une autre vie compensatrice des épreuves terrestres (ils) ne renonçaient pas pour autant à l'amélioration de leur condition actuelle et sauront, à l'occasion, défendre les droits et les intérêts des salariés à rencontre du patronat, même catholique*» (11).

Aussi ce que racontent Maire et Julliard ne paraît pas invraisemblable. Les événements de 1936, en particulier, par le brassage qu'il provoquèrent ont conduit la C.F.T.C. - bien qu'elle soit «*peu favorable aux occupations d'usine, ou parfois franchement hostile*» (12) - à remettre en cause dans les faits «*l'obligation théorique faite à tout nouveau syndiqué d'être notoirement catholique, parrainé par deux anciens*» (12). Le second brassage dû à la guerre fut «*pour la C.F.T.C. l'occasion d'affirmer hautement une double orientation anticapitaliste et antitotalitaire*» (13).

(4) Ibid., p. 54.

(5) Remond, op. cit., p. 108.

(6) Chapuis, op. cit., p. 176.

(7) Maire et Julliard, op. cit., p. 42.

(8) Ibid., p. 47.

(9) Ibid., p. 60.

(10) Ibid., p. 41.

(11) Georges Vidalenc, *La classe ouvrière et le syndicalisme en France*, C.G.T.-F.O., 1969, p. 356.

(12) Maire et Julliard, op. cit., p. 44.

(13) Ibid., p. 46.

Puis de 1946 à 1964 le groupe «*Reconstruction*» se chargera de «*l'apport du socialisme démocratique*» (14), par exemple en faisant substituer dans les statuts, en 1947, «*le refus du développement systématique des antagonismes de classe au refus pur et simple de la lutte des classes*» (15), décision qui ouvrirait «*incontestablement la voie au congrès extraordinaire de 1964, qui supprimera les dernières apparences confessionnelles dans une confédération qui, depuis des années, s'était laïcisée de l'intérieur*» (15).

Ce fut enfin mai 1968 et le choix vers le «socialisme autogestionnaire». Là s'arrête la vraisemblance, car une seconde lecture à la lumière de ce choix et de quelques faits ultérieurs donne à l'ouvrage de Maire et Julliard une signification moins angélique.

LES RÉALITÉS SOUS-JACENTES:

Mais après tout, le «*socialisme autogestionnaire*» prôné par la C.F.D.T. n'est peut-être pas ce mythe: «*Elle fait de l'autogestion un mythe-moteur, c'est-à-dire une représentation collective génératrice d'action, dès maintenant*» (16). Voilà un point acquis.

Passons au contenu du mythe: «*Depuis son congrès de 1970, la C.F.D.T. a défini à partir de trois piliers fondamentaux la société qu'elle entend contribuer à construire: la propriété sociale des moyens de production, la planification démocratique et l'autogestion*» (17). Pour demeurer objectifs nous devons faire a priori l'hypothèse que la planification démocratique telle que la conçoit la C.F.D.T. n'a rien de commun, sous réserve d'inventaire, avec celle que nous propose Georges Hourdin. Malheureusement on se heurte à un manque de précision qui oblige à des recoupements alors que Hourdin, lui, annonce franchement la couleur.

C'est sans doute pour pallier ce manque de précision que Maire a consacré plusieurs pages à la question dans son dernier ouvrage. Il y déclare d'abord: «*Autogestion et planification ne s'opposent pas. Au contraire elles se complètent*» (18). Et un peu plus loin que «*les décisions du sommet se réduisent à ce qui n'a pu être tranché à la base et à ce que - d'un commun accord - les diverses instances locales ont décidé de porter à un arbitrage plus élevé*» (19).

Que sera donc ce fameux «sommet» qui doit rendre un arbitrage plus élevé?: «*Nous ne sommes pas naïfs et n'imaginons pas qu'une société autogérée pourrait faire dépérir l'Etat au point que sa disparition puisse apparaître comme une perspective réaliste*» (20). Cessons nous aussi d'être naïfs. Car si Maire poursuit: «*D'ailleurs - et on l'a déjà dit - une société où la liberté de chacun serait sans limite serait impitoyable aux plus faibles*» (20), il ne nous apprend rien de plus que ne dénonçait déjà Bakounine, lequel n'avait pas la naïveté de croire que l'Etat pouvait servir de régulateur à la liberté.

Et plus on articule les parties du texte entre elles, plus le masque se lève et plus apparaît le vrai visage du «socialisme autogestionnaire» que nous propose la C.F.D.T.. Il ne suffit pas d'essayer de nous tromper par des affirmations gratuites qui cherchent à nier les propriétés intrinsèques des structures étatiques: «*la nature de l'Etat étant liée à la nature des rapports sociaux dans l'ensemble de la société, c'est la nature même de l'Etat qui changera dans une société autogérée conçue en fonction de nouveaux rapports sociaux*» (21).

Cette chanson de la nature de l'Etat qui doit changer si..., d'autres l'ont déjà chantée. Les conséquences nous ne les connaissons pas depuis quelques années, depuis Soljénitsyne et Piioutch. Cela fait plus de cinquante ans que Makhno et Voline nous ont appris de quoi il retournait. Nous n'appartenons pas, comme Maire, Julliard, Chapuis et consort, à la dernière génération de boy-scouts débarquant dans la lutte des classes.

Prétendre que: «*Le plan démocratique sera le moyen de multiples confrontations nécessaires à tous*

(14) Ibid., p. 47 à 56. (15) Ibid., p. 49. (16) Ibid., p. 176. (17) Ibid., p. 183.

(18) Edmond Maire, *Demain l'autogestion*, Seghers, 1976, p. 92. (19) Ibid., p. 98. (20) Ibid., p. 117.

(21) Ibid., p. 115.

les niveaux: entreprises et communes, régions et gouvernement central... Il coordonnera l'ensemble des activités économiques dans le sens de l'intérêt général (...) L'autogestion qualifie une méthode et un esprit de décision, le fait pour un peuple, une communauté de se diriger eux-mêmes, de maîtriser l'avenir et d'organiser le développement» (22) n'a strictement rien à voir avec les intérêts de classe des exploités.

LE PASSÉ DE L'ARBRE:

Les lignes précédentes montrent un désagréable air de famille avec celles-ci: «*Il appartient donc à l'Etat, par dessus les entreprises et les professions, gérantes de biens communs dans leur sphère particulière, de coordonner les activités diverses qui se déploient sur le plan de la production et de l'échange, pour les faire concourir toutes, harmonieusement, au bien, plus large, de l'Economie nationale toute entière*» (22). Elles datent de 1942, sont signées par Eugène Duthoit, alors président des Semaines sociales de France, et sont précédées:

— d'une introduction où J. Vialatoux écrit que: «*la doctrine du bien commun (...) a pour fin propre de fournir aux hommes des cités qui offrent à leurs personnes, en fonction des circonstances mouvantes de leur vie terrestre, les conditions sociales et les institutions positives les plus favorables à leur développement*» (23);

— d'une préface où le cardinal Gerlier ne craint pas d'affirmer que «*ces pages démontrent avec une force qu'accroît leur sérénité, l'indispensable intégration de la vérité chrétienne dans les fondements de l'ordre nouveau*» (24).

Il serait malhonnête de prétendre à l'identité totale de ces textes et des précédents, et d'oublier qu'il s'agit seulement de fragments. Le manque de place ne permet de montrer que ces indices. Ils corroborent les craintes formulées tout au long de cette étude: chassez le naturel... Il faut d'ailleurs porter au crédit de Maire et Julliard qu'ils ne nient pas le poids des réminiscences: «*...toute greffe a pour effet de transformer en profondeur l'arbre auquel elle s'applique; inversement c'est aussi l'arbre tout entier qui se souvient de son passé*» (7).

Nous sommes amenés à conclure que sous l'apparence de la prétendue déconfectionnalisation, sous les dénominations d'autogestion et de planification démocratique, la C.F.D.T. essaye de nous faire avaler un nouvel avatar du corporatisme et de la thèse du «*bien commun*», qu'on camoufle en «*intérêt général*». Les promoteurs de ce ravalement peuvent être sincères et inconscients, cela ne change rien aux faits et ne peut pas nous faire accepter leur tentative de récupération des militants anarcho-syndicalistes de la C.G.T. d'avant 1914.

Comme le proposent Maire et Julliard: «*Pour juger des idées d'une organisation, il n'est pas de mauvaise méthode de commencer par examiner dans quelle mesure elle se révèle résolue et capable de les appliquer à son fonctionnement interne*» (25). Ils ajoutent même: «*Nous autres, syndicalistes, savons qu'il est plus facile de préconiser l'autogestion et la planification démocratique de l'économie dans la société future que de faire régner la démocratie dans le fonctionnement du syndicat. Dans la tradition syndicale, la démocratie porte un nom, ou plutôt se traduit par un mode bien particulier d'organisation: le fédéralisme*» (25).

Il est bien évident que les conceptions qu'a la C.F.D.T. du fédéralisme, de l'autogestion et de la planification démocratique ne sont pas incohérentes. Nous avons pu apprécier cette cohérence en décembre 1976 quand le pouvoir central a dissous les bureaux d'une union locale (8ème et 9ème arrondissements de Paris) et d'une union départementale (Gironde). Voilà un «*fédéralisme*» qui a toutes les propriétés du centralisme, et cela se comprend quand on sait qu'à la C.F.D.T. la circulation de l'argent des cotisations est strictement verticale. Encore un mot dénaturé, le vocabulaire n'est décidément pas neutre.

Tout semble donc se passer comme si la C.F.D.T. se comportait en cheval de Troie de la réaction

(22) Eugène Duthoit, *Rénovation Française, apport des semaines sociales*, Flammarion. 1942, p. 160.

(23) Ibid., p. 20.

(24) Ibid., p. 8.

(25) Maire et Julliard, op. cit., p. 63.

cléricale dans le mouvement ouvrier. Bien entendu rien n'est figé, et les optimistes ont le droit de rêver, que l'érosion des décennies favorisera sa transformation en véritable organisation de classe des travailleurs. Nous n'en sommes pas encore là et nous ne pouvons accepter la thèse de ceux qui affirment que la C.F.D.T. est la seule chance de l'anarcho-syndicalisme en France. Il n'est pas question que nous nous laissions prendre à un pieux miroir aux alouettes.

Marc PRÉVOTEL.

Prochain et dernier article: VII - L'enjeu.
